

PHILIPPE ZACAÏR

SI SEMBLABLES ET POURTANT SI ÉTRANGERS

Guadeloupéens et Martiniquais en Haïti
1848-1914



Esclavages

KARTHALA

CIR
ESC

PHILIPPE ZACAÏR

SI SEMBLABLES ET POURTANT SI ÉTRANGERS

Guadeloupéens et Martiniquais en Haïti
1848-1914

L'ouvrage suit le cheminement des nombreux originaires de la Guadeloupe et de la Martinique qui émigrent en Haïti, au début des années 1850 dans le contexte immédiat de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises, puis durant toute la seconde moitié du XIX^e siècle et un peu au-delà.

Leur parcours interroge et éclaire les rapports méconnus et pourtant remarquablement étroits et complexes, entre les territoires français des Caraïbes et l'ancienne Saint-Domingue. Guadeloupéens et Martiniquais ont été des protagonistes incontournables de l'évolution d'Haïti, mais leur intégration, incontestable, n'est pas allée sans tensions persistantes avec l'État haïtien autour de la question de la citoyenneté. Car Guadeloupéens et Martiniquais se sont présentés comme « tantôt Français, tantôt Haïtiens », si semblables et pourtant si étrangers, au gré des opportunités et des périls.

Cet ouvrage permet de réfléchir aux rapports d'Haïti avec son espace immédiat, aux migrations intra-caribéennes ainsi qu'aux dynamiques transnationales dans la région.

*Philippe Zacaïr est Associate Professor en histoire des Caraïbes et de l'Amérique latine à l'Université d'État de Californie, campus de Fullerton, aux États-Unis. Il s'intéresse depuis de nombreuses années aux phénomènes migratoires à l'intérieur de l'espace des Caraïbes, et en particulier aux relations entre Haïti, la Guadeloupe et la Martinique. Il a notamment publié l'ouvrage *Haiti and the Haitian Diaspora in the Wider Caribbean* aux University Press of Florida (2010).*

Karthala
22-24, bd Arago 75013 PARIS
www.karthala.com
Paiement sécurisé

CIRESC
Campus Condorcet
Bâtiment Recherche Sud
5, cours des Humanités
93322 AUBERVILLIERS
CEDEX www.esclavages.cnrs.fr

Couverture: "One of main streets of Port-au-Prince" (1921, de John Dryden Kuser),
From The New York Public Library : <https://digitalcollections.nypl.org/items/510d47df-6fa4-a3d9-e040-e00a18064a99>

© Éditions Karthala et CIRESC, 2025

ISBN: 978-2-38409-374-8
(Première édition papier, 2025)

ISSN: 2111-0255

PHILIPPE ZACAÏR

Si semblables et pourtant si étrangers

Guadeloupéens et Martiniquais
en Haïti, 1848-1914

Esclavages



REMERCIEMENTS

Mes remerciements les plus sincères vont à tous ceux et celles qui m'ont accordé un peu de leur temps, m'ont aidé, et encouragé pendant ces années de recherche et d'écriture.

PRÉFACE

Haïti, une terre d'accueil et les Antilles françaises : une histoire de longue durée

par Délide Joseph

Haïti (naguère, Saint-Domingue) et les petites Antilles françaises faisaient partie de l'empire colonial français. Le cordon ombilical colonial s'est expressivement rompu en 1804 par Saint-Domingue, qui devient Haïti. Les relations constantes entre ces territoires autrefois dominés par la même puissance coloniale, ne se sont pas pour autant interrompues. Durant tout le long XIX^e siècle, le modèle social, économique et politique haïtien a toujours séduit une bonne frange de la société créole antillaise, en particulier les « mulâtres et noirs », victimes de l'ostracisme colonial post 1848, année de l'abolition de l'esclavage aux Antilles françaises. Les voyages d'affaires, politiques, économiques et familiaux ont été maintenus et parfois même intensifiés entre ces territoires de langues française et créole. Dès 1804, une relation bien vivante, faite d'empathie et de solidarité active s'est réorganisée et construite à partir de la nouvelle réalité socio-politique instaurée par Haïti dans la région. C'est là une histoire très peu connue du grand public et même des spécialistes de l'histoire de la Caraïbe. Philippe Zacaïr tient à nous éclairer sur ce pan méconnu de l'histoire des mobilités dans la Caraïbe francophone-créolophone, en particulier.

La constitution haïtienne promulguée en 1805 est empreinte de l'esprit dominant dans la nouvelle société issue de l'esclavage. Elle aborde dans ses déclarations préliminaires la question de la liberté et des droits de l'homme, sans distinction de couleur : « L'esclavage est à jamais aboli » (article 2). Les articles concernant la liberté totale et entière, le droit d'asile, l'ouverture des frontières haïtiennes aux peuples opprimés des Amériques sont reconduits textuellement dans toutes les Constitutions haïtiennes du XIX^e siècle.

L'article 44 de la constitution de 1806, révisée en 1816 stipule que «Tout africain, indien et ceux issus de leur race, nés des colonies ou pays étrangers, qui viendraient résider dans la République (Haïti), seront reconnus haïtiens...». Ainsi cette politique humanitaire met les peuples opprimés au centre de la préoccupation du jeune État. Et cette identité politique est une marque indélébile de l'identité culturelle du peuple haïtien : l'hospitalité et la solidarité.

Une fois que le principe légal est établi par les citoyens haïtiens, le nouvel État oriente sa politique de solidarité active vers les peuples encore courbés sous le joug de l'esclavage. La résistance de Delgrès à la Guadeloupe en 1802 est constamment saluée. La Martinique est évoquée aussi pour traduire la volonté du nouvel État de secourir les colonies avoisinantes, en particulier les possessions françaises. Au même titre, des révolutionnaires français dont Billaud Varenne, Civiq de Gastine, Horace Camille Desmoulins, ou encore latino-américains dont Francisco de Miranda, Simon Bolivar, entre autres, ont trouvé refuge en Haïti pour fuir les persécutions politiques ou récolter de l'aide pour la cause révolutionnaire. L'histoire d'Haïti est jalonnée d'actions de solidarité envers les peuples de la Caraïbe et des Amériques en particulier et du monde en général. C'est un de ces beaux exemples que l'historien Philippe Zacaïr documente finement dans cet ouvrage.

L'objet inédit que constitue l'intégration socio-économique et politique des Antillais qui choisissent d'émigrer en Haïti après l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises se situe ainsi au carrefour des phénomènes de migrations caribéennes en Haïti concernant non seulement des peuples francophones-créolophones, mais aussi des anglophones (Jamaïque par exemple) et des hispanophones (Cuba par exemple). Des migrants provenant de ces pays sont présents dans la capitale haïtienne, Port-au-Prince et d'autres grandes villes haïtiennes. Ils investissent le secteur commercial, l'éducation, le service à la personne et même le milieu politique. Alors qui sont-ils ? D'où viennent-ils et comment se sont-ils intégrés dans la société haïtienne ? Ce livre répond en détail à ces questions et retrace le parcours exceptionnel de quelques-uns entre le pays de départ et leur intégration dans le pays d'accueil. Pour certains, étant donné la couleur de peau et les langues partagées, la demande de la nationalité haïtienne n'aurait aucun sens puisqu'elle leur semble évidente et jamais remise en doute. Par contre, un groupe usant de la stratégie de double affiliation (français immigré en Haïti et/ou haïtien de fait) se fait enregistrer à la légation française. Il s'agit de se protéger contre des mouvements politiques dans lesquels ils sont souvent partie prenante.

Ce livre nous informe sur plusieurs champs. D'abord sur une histoire socio-politique des Antilles françaises après l'abolition de l'esclavage.

Puis, nous suivons l'histoire migratoire de certaines familles antillaises et leur insertion sociale, économique et politique en Haïti. Ce livre nous présente enfin un tableau complet de la situation socio-économique d'Haïti, en particulier de la capitale au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. Les sources sont variées (récits autobiographiques, essais, articles de presse, correspondances diplomatiques et consulaires...) et d'une grande richesse pour l'historien. Cette recherche passionnante constitue une histoire partagée entre les Antilles françaises et Haïti condamnées, par leur passé colonial commun, à poursuivre une quête de liberté totale et entière pour l'humanité régénérée. Cette histoire partagée empreinte de solidarité, voit dans le prolongement de la révolution haïtienne, et dans le phénomène migratoire, l'occasion d'examiner les traits spécifiques des comportements individuels et collectifs des Antillais, hors des Antilles françaises.

Ce livre se trouve ainsi à l'intersection de plusieurs champs historiographiques : celui de l'histoire atlantique, dans ses multiples déclinaisons, allant de l'histoire des circulations dans les cadres impériaux et révolutionnaires hérités de l'époque moderne, à celle de l'essor des migrations transatlantiques, caribéennes, à l'ère de la sortie négociée ou unilatérale de l'esclavage et de la colonisation ; et celui des immigrations en Haïti, fait important au XIX^e siècle pourtant méconnu aujourd'hui, où Haïti incarne un pays de départ et non d'arrivée. Et enfin, celui de la politisation, comprise comme le développement d'une conscience et de pratiques politiques, dont les formes incluent l'étude des conflits, de la sociabilité, des usages de l'espace public, et dont le contenu associe les notions de cultures politiques, d'émergence du national ou l'usage des symboles politiques. Ce livre propose une étude minutieuse de ces circulations d'hommes et d'idées avec les évolutions politiques, démographiques, économiques, diplomatiques d'Haïti dans la période de construction et de maturation de la jeune République issue de la guerre victorieuse contre le système inhumain de l'esclavage et de la colonisation. Haïti a représenté au XIX^e siècle, et représente encore, pour citer la formule heureuse de l'abbé Henri Grégoire, « un phare élevé sur les Antilles... » et sur le monde moderne.

*Nou Ayisyen, Martinikè,
Giyànè ou Gwadeloupeyen
Nou tout karayibeyen
Se menm nèg la nou ye
Nou sot sou menm tè Lafrik
Ti Manno, Anba lakay.*

Introduction

C'est en 1904 que le diplomate français Eugène Aubin débarqua en Haïti. Il en repartira deux ans plus tard, en 1906, avec dans ses bagages l'abondante matière d'un ouvrage, ses notes d'observations et ses études patiemment collectées lors de longs déplacements à cheval, à travers les villes et les régions du pays¹. Ses écrits s'avèrent aujourd'hui une mine précieuse de renseignements sur les occupations de la vie courante et singulièrement sur les populations migrantes installées dans le pays. Pour s'en rendre compte, il suffit de le suivre pour commencer dans la présentation qu'il fait de sa maison et de sa domesticité. À Pétionville qui n'était encore à l'époque qu'un village situé dans les contreforts montagneux entourant la capitale Port-au-Prince, il habite dans une grande propriété à laquelle sont attachés de nombreux employés haïtiens, mais aussi quelques-uns venus d'horizons plus lointains. Parmi ces derniers il mentionne d'abord un domestique d'écurie jamaïquain. Aubin précise qu'il est «le fils d'un boucher de Kingston²» et expliqua sa présence par le fait que «comme beaucoup de Jamaïquains, il a passé le détroit pour chercher fortune en Haïti³.» Puis il ne tarit pas d'éloges pour la responsable de la cuisine qu'il désigne comme «la perle de la maison, Mme Herminie Bernard, native de la Pointe-à-Pitre⁴.» Aubin ajoute que Bernard a «quitté la Guadeloupe pour Haïti, où Guadeloupéennes et Martiniquaises viennent se placer en grand nombre; elle s'est mariée ici, et, n'ayant pas d'enfants, a importé deux de ses nièces⁵.»

Ce seront par la suite, au hasard des promenades, une multitude de témoignages révélant la présence en Haïti de Guadeloupéens et de Martiniquais, de sexes, d'âges, de situations professionnelles et de conditions sociales différents. Se mêlant à la foule qui se presse au marché de Pétionville, il note que «de temps à autre, apparaît une gentille petite Guadeloupéenne,

1. AUBIN 1910. Ses voyages avaient été d'abord publiés sous forme de feuilleton dans le *Journal des Débats*.

2. AUBIN 1910: 80.

3. *Ibid.*

4. AUBIN 1910: 81.

5. *Ibid.*

le foulard noué sur la tête à la mode de son île. Mlle Pauline Ajax, est bonne d'enfants dans une maison où les variétés de mangoier abondent⁶.» Sur la route de Port-au-Prince menant à Pétionville, il ne manque pas d'admirer les villas de l'habitation Bourdon joliment «encloses de haies de pincillade, à fleurs jaunes ou rouges; l'une d'elles appartient à un Guadeloupéen, M. Gaston Revest, établi comme négociant à Port-au-Prince⁷.» Poursuivant son voyage à Bizoton, au sud-ouest de la capitale, Aubin relève encore la présence de quelques Français sur la liste des propriétaires de la région dont un certain «Tesserot, un pharmacien venu de la Guadeloupe⁸.» Dans la région de l'étang saumâtre, vaste étendue d'eau près de la frontière dominicaine, il remarque :

[...] un petit wharf [qui] permet le débarquement des bois de gayac, apportés par des goélettes de Fond-Parisien ou d'Imani [*sic*], sur la rive dominicaine. Deux de ces embarcations appartiennent à un Martiniquais, M. Emmanuel Odéide, qui fit la campagne du Dahomey, dans les troupes de la marine, et réside maintenant à Manneville, comme ingénieur de la première section du chemin de fer⁹.

À Jacmel, dans la province méridionale d'Haïti, Aubin ne manque pas de constater la présence d'une importante colonie française dont «un médecin Martiniquais, M. Castéra», et «quelques gens de nos îles»¹⁰. Dans la plaine de l'Arcahaye encore, il visite une ancienne habitation ayant appartenu au prince de Rohan-Montbazan, gouverneur du pays quand la République d'Haïti était encore la colonie française de Saint-Domingue. S'émerveillant de son remarquable état de conservation, Aubin précise que la propriété «est maintenant tombée aux mains d'un de nos compatriotes martiniquais, M. Anatole Marthonne, un des plus riches propriétaires de ce pays¹¹.» Arrivé enfin dans la ville de Saint-Marc dans la plaine de l'Artibonite, Aubin recense trois importantes maisons de commerce, dont celle de M. Boutin, «venu, il y a une cinquantaine d'années, de Marie-Galante, à l'époque où le bouleversement économique, résultant de l'abolition de l'esclavage, obligeait nombre de Guadeloupéens à s'expatrier¹².» Aubin profite de l'hospitalité de la famille Boutin et observe encore qu'à

6. AUBIN 1910 : 85.

7. AUBIN 1910 : 71.

8. AUBIN 1910 : 195.

9. AUBIN 1910 : 162.

10. AUBIN 1910 : 234.

11. AUBIN 1910 : 243.

12. AUBIN 1910 : 264-265.

Saint-Marc « plusieurs Guadeloupéens exercent en ville de petits métiers ; un Martiniquais expédie du gayac aux États-Unis¹³. » Il juge que l'intégration des Guadeloupéens et Martiniquais au cœur de la société haïtienne a été facilitée par leur « langue » et leur « couleur¹⁴ », tout en observant que « les Haïtiens les désignent sous le sobriquet de *Moucas* »¹⁵.

Combien étaient-ils en vérité ? Il reste bien difficile sinon impossible de le dire. À la section « Population » de l'article consacré à Haïti, la *Grande Encyclopédie* publiée à Paris à la fin du dix-neuvième siècle relève que le pays « reçoit des immigrants nègres français de la Martinique et de la Guadeloupe¹⁶ », sans chiffrer précisément cette immigration. De même Aubin ne livre que quelques approximations, parlant dans un premier temps de « plusieurs centaines de Guadeloupéens et de Martiniquais¹⁷ », avant d'estimer « qu'il se trouve en Haïti, 1.500 gens de nos îles¹⁸ » et surtout « principalement Guadeloupéens »¹⁹. Sans doute tirait-il son estimation de l'examen du registre matricule des citoyens français résidant dans la République d'Haïti, document établi par le consulat de France à partir de 1844²⁰. Mais bien qu'exceptionnelle, pour la richesse des informations qu'on peut en tirer sur l'origine, l'identité, ou l'occupation professionnelle de chaque migrant, cette source reste limitée, car comme on le verra plus tard, beaucoup de Guadeloupéens et de Martiniquais ne se présentaient pas à la représentation diplomatique française et par conséquent n'étaient pas immatriculés.

Aujourd'hui, en Guadeloupe, où réside une population immigrée haïtienne très importante, parfois confrontée à une xénophobie violente²¹, presque personne ne se souvient qu'Haïti a pu un jour attirer des migrants des territoires français des Caraïbes. La faute n'incombe pas simplement à l'effacement inéluctable des mémoires. D'abord, la multiplication des rencontres, ainsi que la diversité des profils évoqués par Aubin sont tout à fait uniques. Si de très nombreux récits de voyage furent publiés sur Haïti tout au long du dix-neuvième siècle jusqu'à l'occupation américaine (1915-1934) et au-delà, Aubin fut bien le seul à évoquer avec un tel luxe

13. AUBIN 1910 : 273. Le gayac ou gaïac est un petit arbre que l'on trouve dans le pourtour tropical du bassin des Caraïbes. Son bois très dense, dur et lourd largement utilisé dans la marine, la lutherie, la pharmacopée ou la parfumerie en faisait une ressource d'une grande valeur.

14. AUBIN 1910 : 264.

15. AUBIN 1910 : xxii.

16. BERTHELOT 1885-1902 : 738-739.

17. AUBIN 1910 : xxii.

18. *Ibid.*

19. *Ibid.*

20. L'estimation d'Aubin est reprise par Brenda Plummer. Voir PLUMMER 1988 : 49.

21. Voir par exemple RÉNO 2008 : 132-142 ; ZACAÏR 2010.

de détails la richesse de la présence dans le pays de Guadeloupéens et de Martiniquais. À ma connaissance, on ne retrouve rien d'équivalent chez d'autres auteurs. Le voyageur français Paul Deléage, par exemple, se contente d'évoquer la présence d'un Français « originaire de la Martinique, un nommé Malause », exerçant « ses talents d'horticulteur » chez le général François Manigat alors ministre de l'Intérieur et de l'Instruction Publique d'Haïti²². Deléage ajoute que « les bouquets Malause [étaient] très goûtés à Port-au-Prince »²³.

Le sujet ne semble pas plus susciter l'intérêt du journaliste, avocat et critique culturel martiniquais Victor Cochinat qui voyage en Haïti une vingtaine d'années avant Aubin et publie de septembre à décembre 1881 un long feuilleton intitulé « De Paris à Haïti » dans le journal parisien *La Petite Presse*. La présence d'étrangers d'origine caribéenne n'échappa pas pour autant complètement à son regard. Cochinat observe par exemple que « tous les cochers [de Port-au-Prince] sont des nègres anglais de la Jamaïque »²⁴. Il fait aussi le portrait d'un certain Munier, avocat, « un mulâtre de la Guadeloupe qui, pour pouvoir plaider en Haïti, a été obligé de se faire naturaliser haïtien »²⁵. Mais en dehors de cette remarquable exception, le journaliste martiniquais n'maille son récit d'aucune rencontre notable avec des familles des colonies françaises des Caraïbes, notamment celles qui comme les Boutin ou Revest, étaient déjà, bien avant le passage d'Aubin, des acteurs importants et reconnus du commerce en Haïti. Comment expliquer une telle omission de la part de Cochinat ?

De même, la presse de Pointe-à-Pitre ou Fort-de-France ne parle jamais de ces migrants, ou seulement à l'occasion d'événements dramatiques. En septembre 1883 par exemple, *Le Progrès de la Guadeloupe* rapporte à ses lecteurs une poussée de violence dont Port-au-Prince fut le théâtre :

Dans les rues on criait : À bas les mulâtres ! à bas les blancs ! à bas l'étranger ! et même à bas les nègres instruits qui ne sont pas avec le président Salomon ! [...] Les créoles de la Martinique et de la Guadeloupe, désignés sous l'appellation *moucas*, étaient les plus traqués. Aussi la plupart ont-ils dû quitter le pays, après avoir perdu maisons, boutiques et argent [...] Le *Columbo* rapatrie 51 familles de la Martinique et de la Guadeloupe, réduites à leur plus simple expression²⁶.

22. DELÉAGE 1887 : 55.

23. *Ibid.*

24. COCHINAT 1881a.

25. COCHINAT 1881c.

26. *Le Progrès de la Guadeloupe*, n° 92, 17 novembre 1883.

Qui étaient ces infortunés ? Comment l'évènement fut-il apprécié en Guadeloupe ou en Martinique ? Nous ne le savons pas encore.

Enfin la recherche historique est restée jusqu'à aujourd'hui relativement limitée – nous y reviendrons plus tard en détail – et n'a eu que peu d'échos. L'arrivée et l'installation de Guadeloupéens et de Martiniquais en Haïti ne semblent avoir laissé aucune trace tangible dans les mémoires locales, au contraire du souvenir de celles et ceux qui se sont dirigées vers le Panama à la fin du dix-neuvième siècle. Car l'histoire des « moucas » s'inscrit dans celle plus large des migrations inter-caribéennes de l'époque, des déplacements de populations d'une ampleur inédite au regard des expériences de mobilité qui ont existé dans la région depuis la période précoloniale, des mouvements rendus possibles par l'accès à la liberté de milliers de femmes et d'hommes esclavagisés, et qui s'intensifièrent à l'intersection entre le dix-neuvième et le vingtième siècle²⁷. Le phénomène toucha l'ensemble des territoires de la région. Des dizaines de milliers de femmes et d'hommes des territoires britanniques des Caraïbes prirent les chemins de l'île de Trinidad, des Guyanes, du Vénézuéla, de l'Amérique centrale, de la République dominicaine ou de Cuba²⁸. Les migrants des Antilles françaises laissèrent aussi leur empreinte dans la plupart des territoires insulaires et continentaux du bassin des Caraïbes. Écrivant en 1900 à propos de la Martinique, un enseignant du Lycée de Saint-Pierre observe que « la population atteint, en bien des endroits, le chiffre de mille habitants au kilomètre carré. Dans de pareilles conditions, on ne saurait s'étonner de ce que les Martiniquais se rendent volontiers à l'étranger. On les rencontre à Colon et à Panama, à Caracas, à Ciudad Bolivar, à la Trinidad, en Haïti et surtout à la Guyane Française où ils forment une colonie importante »²⁹.

La recherche en histoire contemporaine s'est particulièrement intéressée à l'arrivée de quelques milliers d'entre eux dans la zone de construction du Canal de Panama entre 1880 et 1914, de la première tentative conduite par l'ingénieur français Ferdinand de Lesseps jusqu'à l'achèvement du chantier sous le contrôle des États-Unis³⁰. Il existe également des travaux sur l'arrivée de migrants de la Guadeloupe dans la région de San Pedro de Macoris, au cœur de l'empire sucrier américain dans la République dominicaine de

27. La littérature scientifique traitant des migrations inter-Caraïbes, des abolitions de l'esclavage jusqu'à la première moitié du vingtième siècle, est très abondante. Pour un excellent état des lieux historiographique, voir PUTNAM 2014. On peut consulter par ailleurs RICHARDSON 1989 : 208-210 ; AUDEBERT & CALMONT 2007 ; INSANALLY *et al.* 2006 ; CHAMBERLAIN 1998 ; BENOIT 2010 : 28-31.

28. Voir encore les travaux de PUTNAM 2002 ; GIOVANNETTI-TORRES 2018.

29. LANDES 1900 : 72.

30. Voir par exemple GAËL-MOUTOU 2011 ; JOS 2004 ; BROUSILLON 1994.

la première moitié du vingtième siècle³¹. L'histoire des Boutin, une famille guadeloupéenne arrivée en Haïti dans le sillage de l'abolition de l'esclavage, a fait l'objet d'un beau travail de collecte de mémoire par le généalogiste haïtien Peter Frisch³². Il en va de même de l'histoire de Joseph Vicsama, un natif de la Martinique, auteur d'une brillante ascension dans la hiérarchie militaire et les cercles du pouvoir en Haïti, de sous-lieutenant de l'armée du président Alexandre Pétion (1807-1818) au grade de général de division des armées de la République sous la présidence de Fabre Nicolas Geffrard (1959-1967)³³.

En revanche, l'histoire des Guadeloupéens et Martiniquais d'Haïti dans leur ensemble n'a jusqu'à aujourd'hui jamais fait l'objet d'une monographie. Par son évocation de leur diversité professionnelle et sociale, notant à plusieurs reprises « [qu'] ils y pratiquent de petits métiers³⁴ », tout en mettant en exergue de brillantes réussites, « MM. Boutin, à Saint-Marc et Port-au-Prince; Gaston Revest, à Port-au-Prince; Chériez, au Petit-Goâve³⁵ », des Guadeloupéens à la tête « d'importantes maisons de commerce³⁶ », le témoignage exceptionnel d'Aubin démontre que les « moucas » méritent d'être étudiés à plus d'un égard. Il s'agit d'abord simplement de sortir ces migrants de l'oubli. C'est l'une des contributions de cette recherche à l'historiographie. Ensuite, l'histoire des événements de 1883 soulève bien des questions sur leur expérience en Haïti. Pourquoi donc, si l'on suit le récit du *Progrès de la Guadeloupe*, étaient-ils les « plus traqués », les principales victimes de la vindicte populaire ? Que leur reprochait-on ? S'agissait-il seulement d'un accident de parcours ? Quel contraste avec les rapides portraits brossés par Aubin de migrants intégrés et fortunés !

En explorant cette dissonance, cet ouvrage apporte une perspective originale à la recherche sur l'expérience de la traversée des frontières dans les Caraïbes. C'est d'ailleurs le souhait que Lara Putnam exprime dans sa discussion des frontières comme catégorie d'analyse historique, et de celles et ceux qui franchirent ces frontières à l'intérieur de cet espace des Caraïbes pendant la période qui nous concerne³⁷. Putnam note que malgré une historiographie de plus en plus riche, l'étendue des connaissances demeure paradoxalement toujours relativement étroite. Putnam observe ainsi que les praticiens des sciences sociales n'ont raconté qu'une

31. NICOLAS 1992: 175-185.

32. FRISCH 2016.

33. ROUCAIROL 2024.

34. AUBIN 1910: XXII.

35. *Ibid.*

36. *Ibid.*

37. PUTNAM 2014: 8.

histoire fondamentalement limitée, se résumant à celle d'une lutte contre l'oppression, celle d'une solidarité communautaire durement acquise, ou celle d'une incorporation partielle et douloureuse dans les sociétés d'accueil.³⁸ Putnam remarque par ailleurs qu'on pourrait croire, au vu des travaux réalisés jusqu'ici, que les migrations inter-Caraïbes ne furent qu'une affaire d'hommes³⁹. Les migrants de la Guadeloupe et de la Martinique en Haïti nous racontent une histoire ne correspondant qu'en partie à cette synthèse et autrement plus complexe.

La question majeure qui prévaut ici – la principale contribution de cet ouvrage – concerne la nature des relations entre les colonies françaises des Caraïbes et la République d'Haïti. L'intérêt pour cette problématique n'est ni nouveau ni l'apanage des seuls historiens. En 1921, l'homme de presse et historien guadeloupéen Oruno Lara, rompt avec les discours coloniaux traditionnels en attribuant à Haïti un rôle majeur dans l'émancipation des populations d'ascendance africaine dans les Caraïbes et aux États-Unis. Lara considérait que l'existence de la République noire avait été un argument essentiel « pour faire reconnaître par les différents États de l'Europe et de l'Amérique le respect de la personnalité humaine, en attendant que fût reconnu le principe du droit des peuples de se gouverner eux-mêmes⁴⁰. » Surtout, Lara appela ses lecteurs des Antilles françaises à tisser une relation spéciale avec ce pays : « La République d'Haïti mérite qu'on l'aime, pour le principe d'humanité qu'elle a indéniablement établi, pour les nobles efforts qu'elle a accomplis, ses aspirations généreuses qui ne peuvent manquer de se réaliser »⁴¹. Un peu plus de vingt ans plus tard, de février à décembre 1944, l'écrivain et homme politique martiniquais Aimé Césaire réalisa en Haïti un voyage fondateur⁴². Avec la publication de *Toussaint Louverture : la Révolution française et le problème colonial* (1960) ou *La Tragédie du Roi Christophe* (1963), pour ne citer que ces pièces majeures de son œuvre, Haïti marqua profondément la création césairienne. Célébrant en effet l'héritage antiesclavagiste et anticolonial de la Révolution haïtienne, le poète tenait Haïti pour le lieu « où la négritude se mit debout pour la première fois et dit qu'elle croyait à son humanité ». Enfin Haïti ne fut pas moins au cœur

38. *Ibid.*

39. Les recherches de Monique MILIA-MARIE-LUCE (2022 : 271-300) sur les migrantes guadeloupéennes et martiniquaises employées comme domestiques au Canada ouvrent à cet égard des perspectives enrichissantes.

40. LARA 1979 [1921] : 199-200.

41. LARA 1979 [1921] : 200.

42. Voir par exemple JONASSAINT 2013 : 135-165 ; PESTRE DE ALMEIDA 2010 ; MAUROUARD 2009.

des écrits du poète et philosophe martiniquais Édouard Glissant⁴³ qui voyait en elle dans son *Traité du Tout-Monde* «la terre matrice des pays antillais [...] qui n'en finit pas d'acquitter l'audace qu'elle eut de concevoir et de faire lever la première nation nègre du monde de la colonisation⁴⁴.»

Cependant, les œuvres de Lara, Glissant, Césaire, ou encore de la romancière guadeloupéenne Maryse Condé⁴⁵ ne doivent pas nous faire perdre de vue que les voix guadeloupéennes ou martiniquaises sur la République noire sont anciennes, complexes, loin d'être homogènes ou à sens unique. Le récit de voyage en Haïti de Victor Cochinat que nous évoquions précédemment, est un texte dont le contenu, furieusement caustique et dévastateur, ne se distingue guère des multiples ouvrages au racisme débridé, publiés sur Haïti tout au long du dix-neuvième siècle⁴⁶. Quelques semaines après le décès de Cochinat en 1887, la revue nord-américaine *The Friend's Intelligencer* lui consacra quelques lignes, expliquant presque avec gêne que le Martiniquais avait été un critique extrêmement sévère de la race à laquelle il appartenait⁴⁷. *The Friend's Intelligencer* précisait que ce fut à cause de l'opposition de l'abolitionniste français Victor Schœlcher que le récit de son voyage en Haïti n'avait pu être rassemblé et publié en un volume unique, après être d'abord apparu sous forme de feuilleton pour le journal *La Petite Presse*. Schœlcher aurait exprimé à Cochinat tout ce qu'il y avait d'incongru pour un «homme noir» de publier un tel volume. De même c'est en s'appuyant sur les origines du Martiniquais que l'homme de lettres haïtien Louis-Joseph Janvier réfuta les écrits de Cochinat avec un à-propos mordant : «Aux temps où nous [Haïtiens] étions déjà libres et indépendants [...] et que nous traitions de puissance à puissance avec la France, M. Cochinat, dans la personne des siens, gémissait encore à la Martinique de la condition d'affranchis dans laquelle ils vivotaient et courbaient la tête sous le mépris des colons. Lorsque nous nous étions déjà *citoyens* haïtiens, lui, il était encore demi-esclave de sujets français⁴⁸.» Un avocat, journaliste et critique culturel d'ascendance africaine⁴⁹ pouvait-il embrasser les discours néocoloniaux, paternalistes, condescendants ou racistes, largement répandus en Europe ou en Amérique du Nord à propos d'Haïti ? On peut donc se demander où se situèrent véritablement les populations de la Guadeloupe et de la

43. FORDICK 2013 : 949-967 ; Voir aussi TORRES-SAILLANT 2006 : 134-135.

44. GLISSANT 1997 : 139.

45. Voir par exemple CONDÉ 1989 ; MOUDILENO 2006.

46. Voir LAWLESS 1992 ; TORRES-SAILLANT 2006 : 127-128.

47. STANTON 1887 : 22.

48. JANVIER 1883 : 28.

49. Pour aller plus loin sur Victor Cochinat, voir SCHREIER (2019) ; GRIMALDO GRIGSBY (2022) : 188-191.